

(N° 119.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 11 AVRIL 1848.

Rapport de la Commission des Naturalisations, sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Jean Adrien Spierings, maître sellier au 2^e régi- ment de lanciers.

(Voir le N° 93 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Le Sieur Spierings, maître sellier au 2^e régiment de lanciers, est né à Bois-le-Duc (Pays-Bas), le 6 août 1805, de Paul, et de Wilhelmine Dusoms. Il prit service, le 6 février 1821, au 5^e régiment (dragons) et fut libéré le 31 janvier 1828. Il se maria avec une femme belge à Malines; il en a trois enfants nés à Louvain; il a ensuite pris du service, le 17 décembre 1830, dans le 2^e régiment de lanciers belges.

Toutes les autorités attestent sa bonne conduite et il est digne d'obtenir la faveur qu'il sollicite.

Sa demande a été prise en considération, par la Chambre des Représentants, dans sa séance du 26 février 1848, par 36 suffrages contre 25.

Le Chevalier DE WOUTERS DE BOUCHOUT, Rapporteur.